

Qui sont les Bonnets rouges frontaliers ?



Le mouvement des BRP a montré sa capacité de mobilisation de la Haute-Savoie à l'Alsace comme lors de la manifestation à Annemasse le 21 décembre 2013.



Alors que le mouvement de contestation ne faiblit pas, les motivations des organisateurs de ce rassemblement sont mises en doute.

Apparu courant novembre, le mouvement des Bonnets rouges frontaliers (BRP) s'est rapidement fait connaître avec des manifestations bloquant les passages aux douanes et des opérations encadrées. Réclamant le maintien du droit d'option pour les travailleurs frontaliers, ce rassemblement de militants a essaimé tout le long de la frontière franco-suisse, en Alsace, dans le Jura et en Franche-

comté, visant à bloquer les passages des autoroutes mais ont été bloqués par un impressionnant dispositif policier. A l'AM de leurs coups d'éclat, ils ont aussi entrepris des actions plus modérées comme de rencontrer la direction de la CFAM d'Annemasse et ont été reçus par le cabinet de la ministre de la Santé, Marisol Touraine.

Se revendiquant comme apolitique et rejetant toute récupération, le mouvement se veut collectif et n'affiche aucune hiérarchie, communiquant essentiellement avec ses membres via le réseau social Facebook. Il existe pourtant des animateurs dont les motivations ont été ré-

Des organisateurs qui sont courtiers en assurance

Sur son blog*, le spécialiste du travail en Suisse David Talmann s'interroge sur les réels objectifs des BRP. L'un des porte-parole du mouvement est en effet le cofondateur d'une société de courtage et négociations dans le domaine des assurances qui réalise aussi du conseil en marketing, de la création et exploitation de bases de données. « A la tête des dans la zone d'influence dirigée par des bonnets rouges frontaliers on trouve des professionnels de l'assurance en Suisse et en France, spécialistes dans les frontaliers, des professionnels de la gestion collective et des as-

pirateurs du traitement des bases de données (télémarketing). [...] Ils laissent les sympathisants de ce collectif qui ne sont pas forcément au courant, juger de la situation », écrit David Talmann sans donner aucun nom.

Le porte-parole des BRP mis en cause ne souhaite pas répondre à ces attaques qu'il juge diffamatoires. Il assure cependant ne pas avoir utilisé le mouvement des BRP à des fins professionnelles : « Je n'ai jamais proposé de contrat aux membres des Bonnets Rouges Frontaliers et je peux fournir des attestations pour le prouver. J'ai la conscience tranquille. Tant que son nom n'est pas cité, il ne sert pas à exposer », la

situation mais s'il vient à être visé directement, il menace de saisir la justice. En attendant, il vient de prendre ses distances avec les BRP : « Je me mets en retrait du mouvement pour ne pas faire courir de risques à ma famille mais je resterai membre à part entière du groupe de contestation. »

Mais les Bonnets Rouges doivent également faire face à des éléments plus radicaux et canaliser des éléments basés de leur propre mouvement. Certains font des déclarations violentes sur Internet ou prennent des initiatives parfois plus musclées comme des radars automatiques qui sont masqués ou encroqués des tags devant les locaux

du Groupement transfrontalier européen, association jugée trop servile avec le gouvernement. Pour éviter les dérapages en leur nom, les BRP vont mettre en place une charte de bonne conduite. « Nous n'avons jamais appelé à commettre des dégradations. Nous sommes un mouvement politique et pacifique », souligne le porte-parole qui assure subir des pressions venant de toutes parts. Le GTE a menacé de porter plainte contre les BRP et certains de leurs membres ont été convoqués dans les gendarmeries et commissariats.

YVES GAILLARD

*Groupe Bonnets Rouges Frontaliers
**blog.travailleurs-suisse.ch